



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délégation Territoriale du Haut-Rhin

La Directrice de la Délégation territoriale
du Haut-Rhin

Service Santé et Environnement

Affaire suivie par : SF

Courriel : ars-grandest-dt68-vsse@ars.sante.fr

Tél : 03.69.49.30.43

A

DDT 68 - SEEEN - Service eau, environnement et
milieux naturels

Vos réf : votre courriel du 23 janvier 2026

Nos réf : DT68/SE/FB/SF/2026/02/AS n°3

Objet : forage de reconnaissance – GRANDES SOURCES DE WATTWILLER

Vous avez sollicité l'avis de mon service sur la demande d'autorisation de forage prospectif sur une parcelle communale, au bénéfice des GRANDES SOURCES DE WATTWILLER, sis rue de Thierenbach à 68700 WATTWILLER.

Le dossier appelle de ma part, les OBSERVATIONS SUIVANTES :

Périmètre de protection

Le secteur du projet de forage de reconnaissance n'est pas concerné par des périmètres de protection de captage d'eau destinée à la consommation humaine.

Impact sur la ressource en eau

L'étude d'impact fournie tient compte de la remarque suivante « Une attention particulière doit être portée au débit et à la qualité de l'eau des forages existants déjà exploités par les grande Sources de Wattwiller durant la phase forage et pompage d'essai. En effet ce nouveau forage se fera dans le même aquifère que les forages existants »:

- Durant les pompages d'essai, le niveau de la nappe sera suivi sur les ouvrages sollicitant la même nappe ainsi que sur les captages AEP de la commune de Wattwiller de manière à identifier une potentielle incidence du prélèvement. Par ailleurs, les rabattements éventuels ne sont valables que si le forage de reconnaissance capte bien la nappe des calcaires du Muschelkalk dans le même compartiment faillé que les autres captages, ce qui n'est pas certain à ce stade.
- Les incidences quantitatives sur les forages à proximité du secteur d'étude ont été étudiées : les prélèvements projetés durant les pompages d'essai auront une incidence peu significative sur la ressource globale. La création de l'ouvrage, son nettoyage, son développement et les pompages d'essais n'auront qu'une incidence ponctuelle, limitée à la durée des phases de pompage, sur la nappe des calcaires du Muschelkalk.
- Les incidences qualitatives du projet sur les eaux souterraines ont été étudiées : sous réserve de la mise en œuvre des différentes mesures précisées dans l'étude d'impact, l'incidence du projet sur la qualité des eaux de la nappe des Calcaires du Muschelkalk sera nulle.

La Directrice de la Délégation territoriale du Haut-Rhin
Fanny BRATUN